
Programme de Formation

TP ECSR - Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Organisation

Durée : 910 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

La formation est à destination de toute personne désireuse de valider un ou tous les blocs de compétences du TP ECSR (salariés, demandeurs d'emploi désireux de se reconvertir...)



Objectifs pédagogiques

Le **TP ECSR** (Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière), anciennement BEPECASER, forme les apprenants au métier d'enseignant de la conduite automobile.

Le TP ECSR se compose de deux **CCP** (Certificats de Compétence Professionnelle) :

- Le **CCP 1** enseigne la compétence suivante : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Le **CCP 2** enseigne la compétence suivante : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.



Description

Code RNCP : 35329

Date d'enregistrement : 29/04/2021

Satisfaction moyenne : 4,6/5

Taux de réussite : 100 %

CCP1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

- Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC
- Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR
- La gestion des conflits
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- La pédagogie sur véhicule à double commande
- La gestion du stress
- L'anticipation des risques potentiels dans l'ECR
- L'évaluation de l'apprentissage de la SCR
- Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
- Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

CCP2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement



- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
- L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR
- Les techniques d'élaboration d'une proposition
- Les outils de communication
- Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
- Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
- Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
- Exploitation d'une phase d'analyse
- L'évaluation des actions de sensibilisation
- Confrontation de ses pratiques professionnelles

Prérequis

Pour suivre la formation et ainsi prétendre au métier de moniteur.rice d'auto-école, il est nécessaire de remplir les prérequis suivants :

- Être titulaire du permis de conduire hors période probatoire
- Visite médicale d'aptitude à l'exercice de la profession
- Ne pas avoir subi de condamnations prévues à l'article R212-4 du code de la route
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd »



Modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Étude de cas, mises en situation, jeux de rôles
- Résolution de problèmes, exercices de simulation
- Travaux de groupe
- Contrôles des connaissances



Moyens et supports pédagogiques

- Salles de formation fermées aux normes de sécurité, équipées de tableaux et matériels vidéo-projection
- Poste informatique avec suite bureautique
- Imprimante connectée au poste du formateur
- Une photocopieuse
- Véhicules légers équipés en double commande
- Auto-école
- Ouvrages en droit, en sciences humaines, en pédagogie
- Textes réglementaires
- Mallette pédagogique



Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuilles d'émargement
- Évaluations formatives
- Stages en entreprise durant le parcours
- Évaluation certificative du CCP en fin de parcours de formation du bloc
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »